



DISTRICT GRAND VAUCLUSE DE FOOTBALL

CLOS DES BASTIDES - CHEMIN BEL AIR
CS 70121 - 84144 MONTFAVET Cedex
Tél. : 04 90 80 63 00 – Fax : 04 90 80 63 03
E-mail : secretariat@grandvaucluse.fff.fr
Site : <http://grandvaucluse.fff.fr>

BULLETIN OFFICIEL INTEGRAL

Hebdomadaire du District GRAND VAUCLUSE de FOOTBALL



JOURNÉE FÉMININE : UN SUCCÈS

La Journée des Féminines qui s'est déroulée, samedi 15 juin, au Parc des Sports d'Avignon, a connu un véritable succès.

Plusieurs mois ont été nécessaires à la préparation de ce formidable évènement et l'objectif était clair : mettre le football féminin à l'honneur, durant toute une journée, en rassemblant un maximum de licenciées féminines (joueuses, éducatrices, dirigeantes et arbitres) et en partageant un moment festif autour de la pratique féminine.

Résultat trente clubs représentés et 540 pratiquantes.

Les joueuses ont eu la possibilité de participer à divers ateliers comme le GolfFoot, le Futnet, le tir de précision ou encore des oppositions (5 vs 5 ou 8 vs 8), et ont également profité de structures gonflables, avant de repartir avec des récompenses.

Les membres des commissions techniques et féminines ont travaillé d'arrache-pied pour parvenir à faire de ce moment une véritable réussite sans oublier également les salariés du District mobilisés.

Des sourires et du soleil (l'après-midi 😊 !), tout a été finalement réuni pour passer un superbe moment.

PROCES VERBAUX DES COMMISSIONS



BULLETIN OFFICIEL

NUMERO 46

DU 21 Juin 2024



INFORMATIONS IMPORTANTES A TOUS LES CLUBS AU TITRE DU STATUT DE L'ARBITRAGE

Les clubs doivent nous faire retour de la catégorie dans laquelle ils feront jouer leur muté supplémentaire, AVANT le début des compétitions. Toutes demandes postérieures au début des compétitions seront considérées par la Ligue Méditerranée, comme nulles.

CLUBS BENEFICIANT D'UN MUTE SUPPLEMENTAIRE POUR LA SAISON 2023/2024

LISTE DES CLUBS BENEFICIANT DES DISPOSITIONS PREVUES AU CHAPITRE 2 – LE CLUB - ARTICLE 45 du Statut de l'arbitrage.

Ces clubs pourront aligner UN joueur muté supplémentaire durant la saison 2023/2024 dans l'équipe de Ligue ou de District de son choix défini pour toute la saison avant le début des compétitions.

Cette mesure supplémentaire est utilisable pour toutes les compétitions officielles y compris nationales.

SP. COURTHEZON JONQUIERES U18R2
ST. MAILLANAIS - D3
ST DIDIER ESPERANCE PERNOISE
FC TARASCON
FA CHATEAURENARD D1
SORGUES ESP D2
VISAN JS
BARTHELASSE US
BEDARRIDES AS U18D1
VELLERON SO
VIOLES AVS

LISTE DES CLUBS BÉNÉFICIANT DE DEUX MUTÉS SUPPLÉMENTAIRES POUR LA SAISON 2023/2024

F.A. VAL DURANCE - R2 et D2
AV.C. AVIGNONNAIS
CAVAILLON ARC D2 et U19D1

ADMINISTRATION

COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES

MODALITES DE RECOURS

Les élections visées par le présent Procès-Verbal peuvent faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Judiciaire d'Avignon. La recevabilité de ce recours est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la publication du présent Procès-Verbal sur le site internet du District Grand Vaucluse (<https://grandvaucluse.fff.fr>), dans le respect des dispositions des articles L. 141-4 et R. 141-5 et suivants du code du sport.

Réunion du Jeudi 20 Juin 2024

Présents : Mmes GUEGAN (Présidente de séance), BLANC, GONDRAN, ROCHER

Excusé : MM.MOUHET

La Commission de surveillance,
Ayant préalablement désigné sa présidente de séance en la personne de Mme GUEGAN.

I/ Pouvoirs

La Commission a étudié les premiers pouvoirs reçus, transmis pour les élections du District de Grand Vaucluse, jusqu'à ce jour :

- Deux clubs ont transmis l'attestation de pouvoir afin d'être représenté par un licencié de leur club.

La Commission a déclaré ces derniers conformes. Elle effectuera un nouvel état des lieux la semaine prochaine.

Globalement, concernant les pouvoirs, la Commission rappelle que ces derniers doivent être transmis par courriel électronique à l'adresse suivante : secretariat@grandvaucluse.fff.fr, via la messagerie internet officielle du club, si possible avant le 25 juin 2024.

Les pouvoirs, complétés par une ou plusieurs personnes, doivent impérativement, pour être recevables, comporter le nom et la signature du Président qui donne le pouvoir, et le cachet du club du président qui donne le pouvoir.

Il est conseillé de préciser la fonction du licencié représentant le club (joueur, dirigeant, secrétaire, trésorier, ...)

La Commission invite les présidents de club à rester joignables téléphoniquement lors de la matinée de l'Assemblée Générale afin de se prémunir de toute difficulté potentielle soulevée lors de l'étude des pouvoirs.

A cet égard, la Commission rappelle qu'elle contrôlera l'ensemble de ces documents. Elle invite d'ailleurs un membre de chaque liste candidate à assister au déroulement de l'accueil des clubs lors de l'Assemblée Générale.

II/ Courriels

- La Commission prend note de l'échange de courriels entre la liste de M.PEREZ « Tous Unis pour le District Grand Vaucluse » et le Président du District, à la suite de l'interrogation de M.PEREZ quant aux modalités de vote, par voie électronique et les réserves apportées par ce dernier.

En premier lieu, la Commission rappelle que ces modalités de vote, par voie électronique, ont été précisées dès le premier PV de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales, publié le 29/04/2024.

La Commission prend note également des nombreuses garanties apportées par la société extérieure s'occupant du système de vote électronique, habituées à ce type d'élections, auprès d'institutions comme la F.F.F. ou le CNOSF.

Elle confirme également qu'un commissaire de justice sera présent, et rappelle, qu'en tant que telle, la Commission est chargée de veiller au bon déroulement des élections.

- La Commission prend lecture du courriel transmis par M.PEREZ qui l'interpelle sur une publication Facebook effectuée par la liste « Continuons à agir pour le football » où le logo du District apparaîtrait en arrière-plan, au regard notamment des éléments évoqués par la Commission dans son PV du 29/04/2024.

La Commission, si elle précise néanmoins que le texte visé par M.PEREZ concernant l'utilisation du logo du District faisait référence aux programmes des candidats, note que, plus globalement, il est bon d'éviter, pour toute communication dans le cadre de la campagne électorale, l'utilisation du logo du District ainsi que sa charte graphique.

Que même si elle note que le logo n'est pas entièrement visible et apparent sur la publication visée, elle invite la liste « Continuons à agir pour le football » à éviter de mettre en avant ce dernier dans le cadre de ses communications.

La Présidente de séance
Mme Martine GUEGAN

Le secrétaire de séance
M. Lionel ROCHER

ACTIVITÉS SPORTIVES

COMMISSION DES JEUNES A 11

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Mardi 18 Juin 2024

Présents : MM. GARCIA, ABEILLE, BOCHET. Mme NICOLAS.

Excusés : M. DANY

SECTEUR CHAMPIONNAT

CLASSEMENT FIN DE SAISON 2023/2024

CLASSEMENT FINAL, COMPTE TENU DES BONIFICATIONS ET DES RETRAITS DE
POINTS AUX COMPÉTITIONS POUR LES DIVISIONS D1 et D2

Ces classements pourront être modifiés suite à des affaires ou appels
non encore jugés par différentes Commissions

U16D1									
	CLUBS	Points acquis sur le terrain	Nbre de matchs joués	Nombre de matchs de suspension	Points Bonus ou malus	Retrait de points forfaits	Retrait de points éducateur	Retrait de points autres	Total Points
1	F. C. Avignon Ouest 21	49	20	0	3				52
2	F.C. Villeneuve 21	42	20	4	3				45

3	F.C. St Remois 21	37	20	7	3			40
4	Sp.Courthezon Jonqui 21	33	20	5	3		-1	35
5	Les Angles Emaf 21	30	20	9	3			33
6	Av. C. Avignonnais 21	28	20	16	0			28
7	St Didier Pernoise 21	27	20	15	0			27
8	Calavon F. C. 21	24	20	3	3			27
9	Ac Vedene Le Pontet 22	25	20	8	3		-1	27
10	Scl 21	15	20	1	3			18
11	Sp.C. Montfavet 21	-1	20	0	3		-12	-10
12	S.O. Velleronnais 21	FG						

U16D2 A							
	CLUBS	Points acquis sur le terrain	Nbre de matchs joués	Nombre de matchs de suspension	Points Bonus ou malus	Retrait de points forfaits	Total Points
1	O. Montelais 22	51	18	3	3		54
2	R. C. B. Bollene 21	40	18	2	3		43
3	Scj 22	39	18	3	3		42
4	F.C. Villeneuve 22	31	18	0	3		34
5	L'Etoile D'Aubune 21	22	18	0	3		25
6	Nyons F.C. 21	25	18	16	0		25
7	U.S. St Saturninoise 21	19	18	4	3		22
8	Lmdv 21	6	18	0	3		9
9	Fcea 21	10	18	0	3	-9	4
10	Malaucene Rg 21	FG					

U16D2 B							
	CLUBS	Points acquis sur le terrain	Nbre de matchs joués	Nombre suspensions disciplinaires hors avertissements	Points Bonus ou malus	Retrait de points forfaits	Total Points
1	Pertuis Usr 21	34	14	3	3		37
2	St Jean Gres Fontv. 21	31	14	10	3		34
3	St. Maillanais 21	30	14	3	3		33
4	U.S. Touraine 21	24	14	1	3		27
5	F.C. Cheval Blanc 21	13	14	0	3		16
6	O. De Barbentane 21	11	14	0	3		14
7	Calavon F. C. 22	6	14	0	3		9
8	F.A. Val Durance 21	10	14	16	0	-9	1
9	Boxeland C. Islois 21	FG					

U15D1								
	CLUBS	Points acquis sur le terrain	Nbre de matchs joués	Nombre suspensions disciplinaires hors avertissements	Points Bonus ou malus	Retrait de points éducateur	Retrait de points forfaits	Total Points
1	St Didier Pernoise 1	61	22	2	3			64
2	Pertuis Usr 1	59	22	4	3			62
3	F.C. Villeneuve 1	43	22	0	3			46
4	O. Montelais 1	40	22	4	3			43
5	Mistral Academie F. 1	35	22	2	3			38
6	Js Apt 1	33	22	0	3			36
7	Ac Vedene Le Pontet 2	29	22	4	3	-5		27
8	U.S. Touraine 1	26	22	0	3	-2		27
9	Avignon Cfc 1	25	22	78	-16	-5		4
10	A.R.C. Cavaillon 1	12	22	20	0	-3	-9	0
11	F. C. Avignon Ouest 1	7	22	2	3	-5	-9	-4
12	Orange F. C. 1	-1	22	10	3	-5	-9	-12

U14D2 A							
	CLUBS	Points acquis sur le terrain	Nbre de matchs joués	Nombre de matchs de suspension	Points Bonus ou malus	Retrait de points forfaits	Total Points
1	F.C. Villeneuve 21	59	22	0	3		62
2	S.O. Velleronnais 21	56	22	0	3		59
3	Dentelles F. C. 21	54	22	0	3		57

4	Av.S. Camaretois 21	44	22	0	3		47
5	R.C. De Provence 21	37	22	0	3		40
6	St Didier Pernoise 22	33	22	0	3		36
7	Sp.C. Montfavet 21	33	22	5	3		36
8	Nyons F.C. 21	28	22	0	3		31
9	Orange F. C. 22	16	22	2	3		19
10	F.C. Feminin Monteux 21	4	22	0	3	-9	-2
11	Scl 22	FG					
12	Lmdv 21	FG					

U14D2 B

	CLUBS	Points acquis sur le terrain	Nbre de matchs joués	Nombre de matchs de suspension	Points Bonus ou malus	Retrait de points forfaits	Total Points
1	Les Angles Emaf 21	61	22	0	3		64
2	F.C. Cheval Blanc 21	48	22	1	3		51
3	Avignon Cfc 21	45	22	0	3		48
4	Scj 21	38	22	3	3		41
5	Scl 21	42	22	24	-2		40
6	U.S. Touraine 21	33	22	0	3		36
7	Ent.Valdurance-Mall2 21	27	22	5	3		30
8	St Jean Gres Fontv. 21	19	22	2	3		22
9	U.S. Avignonnaise 21	13	22	1	3		16
10	A.R.C. Cavaillon 21	12	22	7	3		15
11	F.C. Villeneuve 22	14	22	0	3	-9	8
12	Oppede Maubec Lubero 21	FG					

Champion des divisions D1 de chaque catégorie accédant en championnat régional :

U14 : **O. MONTELAIS** accède en CR U15
 U15 : **ST DIDIER PERNOISE** accède en CR U16
 U16 : **F. C. AVIGNON OUEST** accède en CR U17
 U17 : **CALAVON F. C.** accède en CR U18
 U19 : **F. C. AVIGNON OUEST** accède en CR U20
 U18 : En attente discipline. Pas d'accession car pas de compétition CRU19 en ligue Méditerranée.

Equipe qualifiées en D1 dans chaque catégorie pour la saison 2024/2025 :

En attente de la parution par la ligue des équipes reversées en District.

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DU FOOTBALL FÉMININ ET DE LA FÉMINISATION

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.
 Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Mardi 18 Juin 2024

Présents : Mme DOSSARD (Présidente), MM. BES, LE GALL, ZANDOMENEGHI, D'ASCANIO.

Excusés : Mmes GARCIA, DOUZON, NOVELLI, M. VIDAL

Absente : Mme WIDORSKI.

SECTEUR CHAMPIONNATS

CHAMPIONNAT SENIORS F A 11

Champion : **ETOILE D'AUBUNE 1**

CHAMPIONNAT SENIORS F A 8

Champion Poule Promotion : **UST GADAGNE CAUMONT**

Champion Poule Espoir : **FCEA 2**

CHAMPIONNAT U18F A 8

Champion : **CADEROUSSE US**

CHAMPIONNAT U15 F A 8

Champion Poule A: **CARPENTRAS FC**

Champion Poule B: **AVIGNON AC 1**

Champion Poule C : **ENT PHENIX CALAVON 1**

SECTEUR COUPE

COUPE CHABAS SENIORS F A 11

Vainqueur **FC ENTRAIGUES ALTHEN**

COUPE AMITIE SENIORS F A 8

Vainqueur **ESPERANCE GORDIENNE**

COUPE GRIOLET 18F

Vainqueur **CHEVAL BLANC FC**

COUPE GRAND VAUCLUSE 15F

Vainqueur **ST JEAN DU GRES 1**